

## **L'UNIVERSITÉ DE LA GUYANE EST EN DANGER**

Deux mois après l'accord historique (du 11 novembre 2013) avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche devant aboutir à la création de l'Université de plein exercice pour la Guyane en 2016 au plus tard, un diagnostic alarmant s'impose : cette université de la Guyane (UG) risque bien de ne pas se faire sous la forme pour laquelle la société guyanaise s'est mobilisée.

De tous côtés, en interne et en externe, la perplexité était la même : Madame Anne Corval, administratrice provisoire (AP), en place sur le pôle universitaire de la Guyane depuis le 11 novembre, travaille pour qui et pour quoi ?

Il y a désormais consensus chez tous les acteurs et observateurs engagés dans le mouvement pour l'UG : l'administratrice provisoire travaille exclusivement avec, et dans le sens voulu par **les adversaires de ce mouvement**.

**Le manque de neutralité de l'administratrice provisoire est visible à tous les niveaux.** Tout est mis en œuvre pour faire passer l'Intersyndicale et le Collectif Étudiant pour une bande de dangereux radicaux qui s'opposeraient systématiquement à des responsables « raisonnables » qui veulent avancer. Les éléments de langage ont finalement peu changé depuis que les proches de la présidente de l'UAG accusaient les grévistes d'être des « coupeurs de têtes xénophobes ».

### **Trois points attirent l'attention dans la manière dont agit l'administratrice provisoire :**

#### **1) Choix partial des interlocuteurs**

Depuis sa prise de fonction l'AP a pour interlocuteurs prioritaires et privilégiés :

- les responsables suspendus de leurs fonctions (Messieurs Jean-Marie Fotsing et René Dorville),

- les adversaires déclarés du mouvement, pourtant très minoritaires sur le Pôle, conduits par le professeur Christophe Roos, administrateur provisoire contesté de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ, ex IUFM) et responsable contesté du Département Sciences-Technologie-Santé (STS), auteur de tracts anonymes signés « Cercle des Universitaires Démocrates » (voir les propriétés des fichiers pdf envoyés par ledit cercle),

- les clans et réseaux mis en place au profit et à l'usage personnel des intéressés, en particulier l'enseignante non-titulaire de l'université Marie-Angèle Metge – plus haut diplôme connu : Bac + 2 –, responsable contestée du département Lettres et Sciences Humaines (LSH).

Des réunions et conseils à la validité douteuse se tiennent à l'insu de la communauté universitaire, précisément avec les disqualifiés : conseil d'administration restreint aux enseignants de l'IESG le 6 janvier, réunion des « grands chercheurs » (Professeurs des

Universités et Directeurs de recherches, excluant tous les autres enseignants-chercheurs) le 9 janvier...

En revanche, jusqu'au 15 janvier Madame l'AP n'a **jamais invité les membres de l'Intersyndicale et du Collectif Etudiant (ICE)** à une séance ou une réunion. Seules trois réunions se sont tenues, toutes à l'initiative de l'ICE.

La justification jusqu'alors avancée de la nécessité de garantir le bon fonctionnement de l'institution, et du délai nécessaire à la familiarisation avec les complexités du pôle universitaire guyanais ne tient plus.

## **2) Tentatives pour discréditer les représentants du mouvement gréviste**

Bien encadrée par les adversaires du mouvement, Mme Corval a fini par se rallier à leur cause, sa vulgate anti-syndicale – exprimée à travers différents propos et discours – n'étant que le signe manifeste de sa volonté de piétiner les acteurs engagés dans une grève vitale pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Guyane.

Ainsi, l'AP a répété en divers lieux et devant divers publics que le directoire n'avait pu être nommé jusqu'à aujourd'hui parce que l'ICE exigeait que tous ses membres soient des acteurs du mouvement gréviste, ajoutant une jolie formule figiolée pour l'occasion « ce n'est pas l'université de l'intersyndicale ». Sauf qu'il s'agit d'une caricature grossière de nos positions : l'ICE a demandé à participer au directoire, jamais à *être* le directoire ni même à y être majoritaire.

Le retard dans la formation du directoire serait dû aussi, selon l'AP, aux étudiants et aux enseignants mobilisés, qui ont empêché la tenue d'un conseil consultatif de Pôle le 6 décembre. Mais qui est vraiment responsable de ce blocage ?

## **3) La question de la mise en place du directoire, ou comment ne pas respecter le protocole**

L'article 2 du protocole de fin de conflit stipule :

*[la mission de l'administratrice provisoire] « inclut la mise en place immédiate d'un directoire, qui l'assistera. Il sera constitué après concertation avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et des étudiants de Guyane. Ses membres seront des personnes appartenant à la communauté universitaire, reconnues pour leurs compétences et qualités déontologiques. Il veillera au respect et à la mise en œuvre des nouvelles dispositions concernant le pôle universitaire guyanais. »*

Cet article, pourtant parfaitement clair, n'a jamais été respecté. On peut tout d'abord légitimement se demander ce que signifie l'adjectif « immédiate » pour Madame Corval dans la mesure où ce directoire, qui devait constituer un contre-pouvoir par rapport aux structures contestées de l'UAG n'est toujours pas en place, plus de deux mois après la reprise des cours.

Ensuite, au lieu de consulter les « organisations syndicales représentatives », l'AP a prétendu consulter en priorité le Conseil Consultatif de Pôle, c'est-à-dire, concrètement, consulter Messieurs Fotsing et Dorville sur la composition du directoire. Cette initiative,

qui constituait une véritable provocation, a été clairement refusée par la communauté universitaire, présente en masse pour empêcher la tenue du CCP le 6 décembre.

Finalement, le mercredi 15 janvier s'est tenue une réunion-chimère<sup>1</sup> : l'ICE au complet + le Comité Consultatif de Pôle + quelques invités de l'AP dont déjà des cooptés pour le directoire.

Après deux mois de discussions confidentielles et de palabres avec les représentants anti-UG, clans et réseaux en place (locaux et antillais) inquiets de voir leur échapper les pouvoirs et prébendes qu'ils se sont accordés, Madame Corval a sorti sa liste. L'ICE a émis des réserves (l'un des participants pressentis est C. Roos, fervent adversaire du mouvement pour l'Université de Guyane. Ce scénario peu subtil vise à faire passer à nouveau l'ICE pour le principal facteur bloquant.

**Il n'y a eu aucune concertation au sens prescrit par le protocole. Aucun membre de l'Intersyndicale ne fait partie de la liste proposée par Mme Corval, qui n'accepte pas que l'on touche à ses noms.**

Ainsi, Madame l'administratrice provisoire méprise ouvertement depuis le début l'expression de la représentation la plus légitime et légalement validée au plus haut niveau du mouvement pour l'Université de la Guyane : son Intersyndicale et Collectif étudiant, appuyés sur une mobilisation de la société guyanaise, authentifié et certifié par une co-signature avec la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### **Au final, le constat est alarmant :**

**Au plan de l'Université des Antilles et de la Guyane**, l'AP a conclu des accords de « bonne conduite » avec la présidente Mme Corinne Mencé-Caster, garantissant la perpétuation pour la Guyane du système UAG après toilettage cosmétique, pourtant lui-même contesté et dénoncé aux Antilles, et en Guadeloupe particulièrement.

La préparation du prochain plan quadriennal de l'UAG a démarré. La Guyane en fait partie comme si de rien n'était.

Dans le cadre du combat engagé par la présidente de l'UAG contre le marronnage de l'Université de la Guyane, Messieurs Fotsing et Dorville restent titulaires de toutes leurs fonctions et mandats dans les différents conseils à tous les niveaux de l'université.

A l'ESPÉ, l'administrateur provisoire C. Roos n'a de toute évidence tiré aucune leçon de la contestation dont il fait l'objet et organise les élections au conseil d'école dans un état d'esprit que l'on pouvait espérer voir révolu : absence de transparence, partialité dans le traitement des candidats<sup>2</sup>.

---

1 Dans la mythologie grecque, la Chimère est un monstre à l'aspect composite

2 Non publication de l'arrêté rectoral portant composition du conseil d'école, envoi au personnel de l'arrêté de la présidence organisant les élections le vendredi 10 janvier quand la limite de dépôt de candidatures était le 13 janvier à midi, un candidat empêché d'être assesseur alors qu'une candidate organise carrément les élections, une liste refusée sous prétexte de non respect de la parité dans un collège composé uniquement d'hommes, etc.

**Au plan pédagogique** les anti-UG s'emploient à saboter l'année universitaire, en particulier dans le département LSH :

–tentatives de non respect de la clause du protocole des 60 heures de cours maximum (destinée à empêcher des intervenants extérieurs à l'université de détourner les procédures démocratiques) ;

–prétexte pris de cette clause pour ne pas assurer certains cours afin de porter préjudice aux étudiants, dans l'espoir d'en faire porter la responsabilité à l'ICE (plus de 200 heures de cours non assurées en date du 14 janvier dans le Département LSH, à une semaine de la fin des cours du 1<sup>er</sup> semestre);

–désinformation explicite et manipulation en ce sens auprès des étudiants, par la responsable de la licence LEA anglais-portugais et la responsable du département LSH.

Plusieurs interventions ont été faites et des courriers ont été envoyées à l'AP, sans réponse ni résultat. Une conférence de presse a été organisée sur ces situations scandaleuses le 14 janvier.

**Le personnel administratif** est encore plus qu'avant en situation de souffrance. La pression autoritariste et humiliante de la responsable du département LSH – qui ne détient pourtant statutairement aucun pouvoir – a continué de s'exercer malgré les dénonciations. L'administratrice Anne Corval laisse la responsable administrative, Mme Maryse Arethas, tout gérer et exercer de façon discrétionnaire sur le personnel un autoritarisme hors de contrôle. Certains personnels sont réduits à formuler des plaintes pour harcèlement ou à prendre des congés pour sortir du stress.

### **Rien ne va plus**

L'esprit et les comportements revanchards, la perpétuation du système dont le qualificatif d'« université bananière » est plus que jamais d'actualité, la médiocrité endémique qui démobilise les vraies compétences et les meilleures volontés, l'absence de perspective claire et convaincante en une période aussi décisive, le temps déjà perdu : tous les voyants sont au rouge. Les universitaires et étudiants qui se sont engagés pour un autre système universitaire en Guyane enjoignent la société et ses représentants à prendre conscience que les espoirs de toute une société sont en train d'être ruinés, et à prendre leurs responsabilités.

18 janvier 2014

Collectif étudiant



SNPTES-UNSA



SNESUP-FSU



STEG-UTG

